

OUTFRONT

Un bulletin d'information axé sur les risques de crédit, d'investissements, politiques et commerciaux en Afrique



Dans cette édition :

- Message du Directeur Général ;
- Actualité de l'ACA : changement de marque ;
- Espace partenaires : un entretien avec BPI France et ECI ;
- Zoom sur projets : points d'information sur la politique ESG et de RSE de l'ACA ;
- L'ACA dans le secteur de l'énergie : points d'information sur la RLSF ;
- Point d'information sur l'expansion de l'adhésion ;
- Évènements à venir

Message du Directeur Général



Il nous échoit l'honneur de vous présenter le premier numéro de l'année 2023 de notre bulletin d'information. Nous restons attachés à notre engagement à soutenir le développement économique en Afrique grâce à nos solutions d'assurance sur mesure conçues pour l'Afrique. Cette année marque le début de notre stratégie d'entreprise 2023-2027, qui s'accompagne du dévoilement d'une nouvelle identité de marque. Ce numéro portera donc sur le thème du changement, qui se reflète dans notre nouvelle marque et ce qu'elle représente. Hardie et progressiste, cette nouvelle marque s'adaptera au mieux à notre réputation croissante de principal prestataire d'assurance-investissement et d'assurance-crédit commercial sur le continent, tout en reflétant de façon symbolique l'optimisme et le dynamisme du continent.

Au prime abord, je voudrais, souligner nos performances pour l'année 2022. L'ACA a continué à faire preuve de résilience dans ses activités en dépit de nombreux défis économiques auxquels sont confrontés les gouvernements et les organisations de par le monde. Nous avons clôturé l'année avec un bénéfice net de 32,8 millions d'USD, soit une baisse marginale de 6% par rapport aux 34,9 millions d'USD réalisés en 2021. Nos primes brutes émises ont atteint 133

millions d'USD contre 143 millions d'USD à la fin de 2021. Nos expositions brutes sont passées de 6,6 milliards d'USD à huit milliards d'USD, ce qui représente une hausse notable de 21,5 % par rapport à la fin de 2021. Cette augmentation de notre exposition témoigne de notre rôle anticyclique, car nous avons recours à notre solide notation « A » pour combler le fossé entre les prêteurs et les souverains tout en maintenant nos marges pour amortir l'impact des risques élevés. Nos fonds propres ont connu une hausse de 7% pour se situer à 553 millions d'USD, et les actifs totaux, une augmentation de 15% pour se situer à 882 millions d'USD.

Au cours de cette nouvelle période stratégique, je suis fier, de vous annoncer que Moody's a réaffirmé pour la cinquième année consécutive notre notation de solidité financière d'assurance (NSFA) « A3 » et a révisé favorablement notre perspective de « stable » à « positive ». Cette révision positive est conforme à nos objectifs stratégiques pour la période 2023-2027 dans lesquels nous nous sommes fixés d'améliorer la perspective de notre notation d'au moins « AA » /stable par Moody's et S&P. Nous entendons atteindre cet objectif en doublant nos expositions et en augmentant notre capital pour atteindre plus d'1 milliard USD. Nous sommes déjà sur

la bonne voie, puisque nous avons accueilli l'Angola en tant que 21^{ème} État membre en février 2023.

L'Angola a adhéré avec une souscription au capital de 25 millions d'USD. Le financement de l'adhésion, qui a été versé en deux tranches de 10 et 15 millions d'USD, provient des recettes du projet phare d'approvisionnement en eau de BITA, un investissement public stratégique pour la réalisation d'un projet d'eau, et des ressources provenant du Trésor National du Gouvernement Angolais.

Compte tenu de la croissance et de l'expansion continues de l'organisation, il était nécessaire pour nous de changer la marque afin de la réaligner sur notre stratégie commerciale.

Les résultats de la recherche menée dans le cadre du processus de changement de marque ont montré que les parties prenantes tant internes qu'externes, percevaient l'organisation non seulement comme une entité professionnelle et commerciale de grande valeur, mais aussi comme une entité proposant des solutions de plus en plus diversifiées et spécialisées. En outre, les résultats obtenus ont également considéré que l'objectif de l'organisation – à savoir, faciliter le développement et à l'avancement de l'Afrique – était primordial pour la réussite continue de l'ACA. Le processus de consultation a également révélé que la capacité de l'organisation à innover et à développer des solutions appropriées aux besoins du marché était très appréciée par nos parties prenantes. Nous prévoyons lancer officiellement notre nouvelle marque lors de notre Assemblée Générale Annuelle (AGA), et nous ferons appel à toutes nos parties prenantes pour nous soutenir dans cette démarche en temps opportun.

Enfin, j'espère que ce numéro apportera non seulement des informations et des éclairages sur les progrès de l'ACA, mais aussi sa position dans le paysage du commerce et de l'investissement en Afrique et au-delà. Nous avons l'honneur de mettre en lumière notre partenariat avec Bpifrance et Etihad Crédit Insurance au moment où nous explorons les moyens de collaborer pour renforcer le commerce et l'investissement en Afrique.

Au nom de l'ACA, je réaffirme notre reconnaissance pour le soutien continue et la collaboration que vous nous apportez. De plus, nous espérons que ce changement et le développement d'une nouvelle marque s'accompagneront de bonnes nouvelles. Nous nous efforcerons de renforcer notre partenariat avec vous au regard de notre mission consistant à promouvoir une croissance et un développement économiques durables sur le continent.

Manuel Moses

Directeur Général

A close-up photograph of a hand holding a stack of wooden blocks. The blocks are arranged in a vertical column, with a single bright yellow block placed on top. The lighting is dramatic, highlighting the textures of the wood and the skin of the hand against a dark background.

Telles nos solutions ont
été uniques ces 20 dernières
années, tel vous verrez
évoluer à l'avenir.

Restez à l'écoute.



Espace partenaires

Entretien avec Maëlia Dufour

Directrice Relations Internationales, Développement de l'offre, Notation, Environnement et Climat, Bpifrance



Q. Qui est Bpifrance ?

Créée en 2012 et détenue par l'État Français et le Groupe CDC, la Banque Publique d'Investissement Française, Bpifrance, est un partenaire clé des entreprises, des banques et des investisseurs. Le groupe propose un continuum de solutions adaptées à chaque étape clé de la croissance d'une entreprise, à savoir : la création d'entreprise, le financement, les garanties, la prise de participation, le financement et l'assurance à l'exportation.

Bpifrance Assurance Export, l'Agence française de Crédit à l'Exportation (ECA) est une filiale de Bpifrance, mandatée par la loi, et agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État Français. Elle fournit des services d'assurance-crédit, de cautionnement d'exportation et d'assurance de fonds de roulement, de risque de change, de projets stratégiques et d'assurance-investissement.

Q. Quelle est la part de votre activité en matière d'assurance des risques politiques et commerciaux en Afrique subsaharienne ?

L'Afrique subsaharienne représente environ 15% de l'exposition mondiale de l'Agence alors que le volume des demandes de nouveaux engagements pour l'Afrique a atteint 40% du total de demandes au premier semestre 2022.

Q. Quelles sont vos principales stratégies pour le marché africain ?

Nos principales stratégies reposent sur la coopération. Nous mettons l'accent sur la multiplication des partenariats (par le biais des protocoles d'accords (PA) et des accords de réassurance), le développement d'activités complémentaires avec les institutions de financement du développement (telles que l'Agence Française de Développement et Proparco), le maintien de relations solides avec les ambassades de France en Afrique et le renforcement de la collaboration avec la « Team France Export ». Nous soutenons également les contrats d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (Contrat EPC) en coopération avec les PME françaises pour promouvoir à la fois les affaires, le développement et la croissance en Afrique, et créer davantage d'opportunités pour les entreprises françaises.

Espace partenaires (suite)

Q. Quels ont été les plus grands défis dans votre capacité à fournir des garanties en Afrique ?

Les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés sont liés à la situation critique des pays en surendettement, à l'instabilité politique et à notre forte exposition dans certains pays, ce qui limite le volume des nouvelles aides que nous pouvons apporter.

Q. Comment êtes-vous parvenus à atténuer ces défis ?

Le niveau élevé de la dette et l'instabilité politique sont des défis auxquels toutes les agences de crédit à l'exportation (ACE) sont confrontées dans le soutien de leurs exportations vers l'Afrique. Nous avons choisi de rester ouverts là où beaucoup ont fermé, et opté pour le partage des risques par le biais de la réassurance avec d'autres ACE et avec des institutions multilatérales telles que l'ACA, avec qui nous sommes en train de signer un accord de réassurance.

Pour répondre à l'exposition élevée à laquelle nous sommes confrontés dans certains pays, il convient de partager les risques. À cet effet, nous sommes donc en train de mettre en place un mécanisme de réassurance de différents projets via le secteur privé.

Nous comptons cinq bureaux régionaux sur le continent: à Abidjan, à Casablanca, à Nairobi, à Dakar, et prochainement à Johannesburg. Ces bureaux travaillent en étroite collaboration avec nos 50 directions régionales et notre siège en France pour promouvoir et faciliter les transactions commerciales entre les entreprises françaises et les partenaires/acheteurs publics et privés africains.

Q. Quelle est l'importance stratégique du portefeuille de l'Afrique dans la stratégie de croissance globale de la Banque ?

L'Afrique est la région d'exportation la plus stratégique de Bpifrance. Les PME Africain sont au cœur de nos priorités, non seulement à travers notre assurance-crédit à l'exportation (plus de la moitié des contrats que nous accompagnons

sur le continent proviennent des PME), mais aussi via des mécanismes de financements commerciaux à l'exportation, avec 69% des financements signés pour un montant total de 320 millions d'euros en 2022 (85% d'accords étant signés avec des PME).

Q. Quelles opportunités envisagez-vous pour l'Afrique d'aujourd'hui et à l'avenir ?

L'une des valeurs fondamentales de Bpifrance est l'optimisme. Bien que la situation économique présage un avenir difficile, nous nous efforçons de soutenir au mieux les projets de développement sur le continent africain.

D'ici 2050, plus de la moitié de la croissance démographique mondiale devrait se produire en Afrique. Cette croissance s'accompagne d'un ensemble d'opportunités. Les infrastructures, la santé, les énergies propres, les transports et les ressources en eau, sont des secteurs clés tant pour le développement du continent africain que pour les exportations françaises. Nous constatons de grandes opportunités dans ces secteurs dans lesquels nous apportons déjà notre soutien et continuerons à le faire.

Espace partenaires

Entretien avec Haitham Al Khazaleh

Directeur de la gestion des risques, Etihad Credit Insurance



Q. Que représente Etihad Credit Insurance (ECI) ?

ECI est une société fédérale de crédit à l'exportation dont l'objectif est de contribuer au développement économique durable des Émirats Arabes Unis (EAU).

Nous avons pour mission de piloter les efforts visant à créer une économie compétitive, diversifiée et durable en :

- Favorisant la croissance et le développement du commerce et de l'industrie non pétroliers ;
- Soutenant les activités de valorisation au niveau national;
- Facilitant la croissance et l'expansion des entreprises des Émirats Arabes Unis à l'échelle mondiale ; et
- Facilitant les activités liées au financement du commerce.

Q. Quelle est la stratégie d'ECI pour l'Afrique ?

L'Afrique représente un marché stratégique et à fort potentiel pour la plupart des exportateurs des Émirats Arabes Unis. ECI s'engage à accompagner les exportateurs des Émirats Arabes Unis dans leur évolution sur les marchés africains en leur fournissant non seulement la capacité et l'accès nécessaires à l'information, mais aussi en leur permettant d'identifier ces opportunités.

Q. ECI et l'ACA ont récemment signé un accord de réassurance. Quel est votre point de vue sur ce partenariat ?

Ce partenariat est un excellent exemple de coopération qui permet aux exportateurs d'Afrique et des Émirats Arabes Unis d'identifier des opportunités sur les deux marchés, leur fournissant les outils d'assurance dont ils ont besoin pour mener leurs activités commerciales en toute sécurité. Cette coopération est également un excellent outil pour aider les entreprises à accéder à des financements pour se développer et saisir les opportunités offertes par les deux marchés.

Q. Quels sont les principaux secteurs de votre portefeuille africain ?

La Santé, l'électronique, les équipements et les produits pétrochimiques.

Q. Quels ont été les plus grands défis dans votre habileté à accompagner les entreprises en Afrique ?

Le principal défi est l'accès aux données pour évaluer la solvabilité des débiteurs et l'évolution des profils de risque

Espace partenaires (suite)

de certains marchés.

Q. Quels conseils pourriez-vous prodiguer aux financiers et aux investisseurs qui hésitent à s'engager davantage en Afrique ?

Ils doivent s'appuyer sur une connaissance réelle du marché plutôt que sur des perceptions. L'Afrique offre d'énormes opportunités et de nombreux marchés y enregistrent de bons résultats avec un taux de défaillances très faible. Pour ce faire, ils doivent évidemment collaborer avec des experts locaux tels que l'ACA, qui fournissent un accès à des informations fiables et donnent un aperçu de leur expérience et des antécédents en matière de transactions réussies.

Q. Quels sont les risques et opportunités qui émergent de l'environnement post-COVID-19 pour les gouvernements africains et pour ceux qui font des affaires sur le continent ?

Les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et l'inflation, ont constitué de graves menaces et un défi pour le commerce mondial dans son ensemble ; ce qui n'a pas épargné l'Afrique. Bien que certains pays aient bénéficié de la hausse des prix de l'énergie, la principale opportunité serait de continuer à diversifier les sources de revenus et le produit intérieur brut (PIB) des pays, et d'attirer davantage de capitaux pour développer des infrastructures et des projets de développement.

Zoom sur la Politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) et de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

Par Clement Yapo



L'ACA tient compte du fait que les projets peuvent avoir des impacts environnementaux et sociaux négatifs. Nous avons donc mis en place un cadre environnemental, social et de gouvernance (ESG) pour aider à obtenir des résultats de développement positifs et durables pour nos états membres. La révision complète du cadre ESG de l'ACA, achevée en 2022, a conduit à la définition de nouveaux éléments pertinents pour son mandat. Il s'agit notamment d'une politique et de lignes directrices ESG, d'un mécanisme de règlement des griefs et d'un cadre stratégique sur le changement climatique. Ces nouveaux éléments sont par ailleurs en cours de développement.

Le cadre ESG de l'ACA se réfère aux normes de performance 2012 de la Société financière internationale (SFI) et à celles d'autres normes pertinentes d'institutions financières multilatérales et de premier plan.

Ainsi, toutes les transactions couvertes devront se conformer aux législations nationales pertinentes et aux normes applicables auxquelles l'ACA souscrit et fournir des mesures d'atténuation pertinentes pour réduire les risques environnementaux et sociaux (E&S) préjudiciables dans un délai approprié. Les transactions sont soumises à un

processus en quatre étapes se déclinant comme suit :

1. la sélection ;
2. la classement (risques environnementaux et sociaux élevés, modérés ou faibles) ;
3. la diligence raisonnable ; et
4. la décision, le suivi et le rapport.

Conformément à notre engagement plus global en faveur des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, l'ACA mettra en place une politique distincte relative au changement climatique qui visera à faire face aux conséquences dévastatrices du changement climatique en Afrique. Les engagements de la politique seront sous-tendus par le mandat de notre institution ainsi que par les besoins de développement de l'Afrique.

Conformément aux engagements ESG, l'ACA a mis en place un cadre de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui vise à identifier, à exécuter et à assurer le suivi des projets de RSE.

À titre d'étape clé de la bonne mise en œuvre du cadre de RSE, le personnel de l'ACA a été formé aux enjeux de la RSE en juillet 2022 avec le soutien d'Euromoney Learning.

Zoom sur la Politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) et de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) (suite)

Au nombre des initiatives de RSE menées en 2022 figurent celles ci-après : l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

- Appui à l'amélioration des infrastructures scolaires au Soudan du Sud. L'ACA a contribué au projet dénommé « *Standing Up for Safe and Protective Education* » avec la construction de deux espaces d'apprentissage destinés aux enfants déscolarisés touchés par des situations d'urgence dans deux écoles. Les deux établissements scolaires, à savoir l'école primaire de Nairiwo et celle de Diatoro, ont été sélectionnées en collaboration avec le Ministère de l'enseignement général (MdGE). Le financement d'un montant de 50 000 d'USD de l'ACA aidera à ramener à l'école plus de 600 enfants (garçons et filles confondus). Le projet est mis en œuvre par l'Africa Educational Trust (AET), une ONG qui assure des services d'éducation aux enfants et aux adultes touchés par les conflits et la pauvreté en Afrique de l'Est ;
- Don d'une motocyclette à la Cerebral Palsy Society of Kenya (CPSK), une organisation caritative qui assure des services d'éducation spécialisée, propose de la musicothérapie et dispense une formation professionnelle aux enfants et aux personnes atteintes de paralysie cérébrale.



Clement Yapo
Chargé principal
des questions
Environnementales,
Sociales et de
Gouvernance

Manuel Moses, le Directeur général de l'ACA, a déclaré que : « *Chaque enfant mérite de recevoir une éducation dans un environnement de liberté et d'équité, loin de tout écueil environnemental, politique ou naturel. Une communauté comptant des enfants qui n'ont pas accès à l'éducation est une communauté défavorisée dans la mesure où il ne s'y produira pas d'évolution positive. Nous sommes convaincus que notre partenariat contribuera à changer la vie de nombreux enfants et donc de la communauté dans son ensemble, du fait de l'appui apporté au secteur de l'éducation au Soudan du Sud.* »

La démarche ESG de l'ACA est bien engagée. La mise en œuvre des nouveaux éléments ESG renforcera la prise en compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations de l'ACA et contribuera à

Par Obbie Banda



L'ACA a émis la cinquième police au titre de la Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF) en appui à la centrale hydroélectrique Nyamwamba II Run-of-the-River de 7,8 MW en Ouganda; clôturant ainsi la 1ère phase de la RLSF, instrument de liquidité fondé conjointement par l'ACA et la Banque de Développement KfW avec une subvention du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

Dans le cadre de la 1ère Phase, les cinq polices de la RLSF ont été émises au profit de projets d'énergie renouvelable au Burundi, au Malawi et en Ouganda, permettant une capacité totale installée de 116,3 MW soit, un financement global de 172,5 millions d'USD. Les projets soutenus au Burundi et au Malawi avec une couverture RLSF étaient les tout premiers projets d'Énergie Solaire Indépendants (IPP) dans ces deux pays - reflétant non seulement l'impact positif de l'installation, mais aussi la nature embryonnaire des marchés de l'électricité à travers l'Afrique subsaharienne, malgré les progrès notables réalisés ces dernières années.

Lancement de la 2^{ème} Phase et restructuration de la RLSF

En 2022, l'Agence Norvégienne de Coopération au

Développement (Norad) s'est engagée à accorder une subvention supplémentaire à l'ACA pour aussi bien le renforcement de la RLSF que du développement d'instruments de garantie supplémentaires destinés à des initiatives similaires du secteur des énergies renouvelables avec des formules de distribution d'énergie renouvelable susceptibles d'être un centre d'intérêt clé à l'avenir. L'adhésion de Norad, aux côtés des partenaires fondateurs - ACA et KfW - renforce davantage la capacité technique du Comité de Pilotage de la RLSF, l'organe qui fournit l'orientation stratégique pour cette initiative.

La subvention de 500 millions de NOK (environ 56 millions d'USD) de Norad servira à renforcer le financement des premières pertes relevant de la RLSF - une caractéristique clé du produit qui fait fonctionner cet instrument unique - le reste du financement étant destiné à l'assistance technique et au financement initial des pertes affecté à des initiatives de garantie similaires. Grâce à ce financement supplémentaire et aux leçons tirées de la négociation et de l'émission des cinq premières polices, la structure du produit a été réorganisée avec l'ACA, prête à émettre des garanties directement aux IPP sans l'implication d'une Banque Émettrice de LC comme ce fut le cas lors de la 1ère Phase.

L'ACA dans le secteur de l'énergie (suite)

Ce changement important a été accueilli positivement par diverses parties prenantes, y compris les IPP, les sociétés africaines d'électricité, les prêteurs et les conseillers, car il améliorera considérablement l'efficacité de l'émission de la police et permettra une plus grande flexibilité dans la nature des contrats à conclure, tout en réduisant les coûts.

Importance de la RLSF et des instruments de liquidité similaires

Entre 2013 et 2018, des réformes structurelles ont été entreprises dans le secteur de l'énergie au Malawi, grâce au soutien financier de la Millennium Challenge Corporation (MCC). Les réformes entreprises dans le cadre du Malawi Compact Program à hauteur de 350,7 millions d'USD, ont abouti à l'acquisition de quatre projets d'énergie solaire avec JCM, Phanes et Voltalia, sélectionnés comme soumissionnaires privilégiés. Alors qu'il y avait un appétit accru des investisseurs dans le secteur, associé à des documents de projet bancables mis à la disposition des développeurs, et au soutien notable du gouvernement pour les projets, il manquait une pièce maîtresse pour permettre aux projets d'accéder à la clôture financière – une des exigences de la société nationale d'électricité, Electricity Supply Corporation of Malawi Limited (ESCOM), pour garantir la Sécurité du Paiement de l'Acheteur pour chacun des projets.

L'ACA est intervenue au nom d'ESCOM, fournissant une couverture de liquidités d'un montant total de 8,9 millions d'USD pour les projets de Salima, Golomoti et Nkhotakota, réduisant ainsi la charge financière d'ESCOM et offrant aux projets un instrument de liquidité d'une institution financière notée « A » qui permettrait non seulement de garantir la disponibilité de liquidités en cas de retard de paiement, mais aussi, un produit commercialement acceptable qui offrirait un confort supplémentaire aux parties prenantes du projet tels que les prêteurs internationaux.

En l'absence de la RLSF, il conviendrait d'explorer d'autres instruments pour servir de garantie de paiement à l'acheteur - ce qui entraînerait probablement des retards dans le déroulement des projets, une augmentation des coûts et

une incertitude quant à la disponibilité des liquidités tout au long de la durée de vie des projets. Les polices de la RLSF émises pour les trois projets étaient d'une durée de 10 ans, une durée beaucoup plus longue que la plupart des instruments commerciaux disponibles pour les IPP dans de nombreux pays africains.

Brève évaluation du marché africain de l'électricité et perspectives d'avenir

La pandémie de Covid-19 a entraîné des retards dans la mise en œuvre des projets, une détérioration de la situation financière de la plupart des compagnies d'électricité et l'introduction de politiques gouvernementales destinées à amortir le coût d'achat de l'électricité pour les utilisateurs finaux, tant au niveau commercial que domestique. Ce tableau a lentement évolué au fur et à mesure que les politiques gouvernementales ont permis aux compagnies d'électricité de retrouver une certaine forme de compétitivité financière et que de nouveaux projets de production d'électricité se sont ajoutés au réseau.

Alors que les tendances sectorielles générales ont été bien documentées, ce qui est devenu plus clair - du moins pour l'ACA - c'est qu'il existe des cycles notables sur le marché africain de l'électricité. La plupart des pays sont soit dans des phases où ils cherchent à se procurer leurs tout premiers projets d'énergie renouvelable (naturellement, les développeurs et les prêteurs chercheront une forme de garantie gouvernementale pour rendre bancables les projets dans ces pays), d'autres cherchent à passer de contrats négociés bilatéralement à des enchères ou tarifs de rachat, et enfin ceux qui ont traversé ces premières phases et sont plus sélectifs sur les projets supplémentaires qui doivent être intégrés compte tenu d'une éventuelle inadéquation entre l'offre et la demande d'électricité actuelle.

La raison pour laquelle la compréhension de chacune de ces phases est importante, en particulier pour les nouveaux arrivants sur le marché, est qu'elle guidera sans aucun doute le type de documentation que chacun des services publics et les gouvernements hôtes mettra à votre disposition et le

temps qu'il faudra pour négocier et convenir de la forme de documentation bancable. Bien qu'il puisse sembler injuste d'énumérer des pays dans l'une ou l'autre des deux premières catégories – du moins officiellement – des marchés tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et l'Ouganda s'inscrivent fermement dans la troisième catégorie, la plus avancée, des marchés de l'électricité. Les pays d'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud doivent être considérés et évalués isolément étant donné les facteurs uniques auxquels ces pays sont confrontés - des taux d'électrification élevés (en partie en raison de la nature dense des populations Nord-Africaines autour de la Méditerranée au pays le plus industrialisé d'Afrique dont les besoins d'électricité dépassent largement le type d'aménagement et les besoins de ses voisins).

Ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre, c'est que les pays qui se trouvent dans la première phase d'attraction des IPP d'énergie renouvelable auront le plus besoin de fournir des garanties de liquidité en plus de toutes les garanties gouvernementales qui traitent des indemnités de résiliation et d'autres risques politiques. Cela est dû à l'absence des antécédents de paiements aux IPP et à la nécessité de la mise en place des comforts supplémentaires pour inciter les investisseurs à considérer ce pays comme une destination d'investissement acceptable par rapport à d'autres options « plus sûres » dans la région. Les pays de la deuxième et de la première phase peuvent encore avoir besoin de mettre ces garanties à disposition. Cependant (et de plus en plus), la plupart des investisseurs ne considèrent plus cela comme une rupture avec un nombre toujours croissant de projets clôturés sans la RLSF ou des alternatives de marché similaires.

Au cœur de l'action

En décembre 2022, il m'a été donné de traverser et de passer quelques temps dans la partie orientale de la Zambie - sur les berges de la rivière Luangwa - en pleine saison des pluies du pays. Ma visite a coïncidé avec l'annonce faite par la compagnie d'électricité du pays - ZESCO - quant à la durée des coupures de courant électrique pouvant aller jusqu'à 6 heures (communément appelées délestages) à partir du 15 décembre 2022, par suite d'une réduction notable du niveau

d'eau du barrage de Kariba, le plus grand lac artificiel du monde, dont le réservoir est la principale source d'électricité pour la Zambie et le Zimbabwe (ce dernier ayant annoncé des délestages encore plus longs en raison de la plus grande dépendance de ce pays de l'électricité provenant du lac).

Alors que le niveau d'eau de la rivière Luangwa continuait d'augmenter au fil des jours de pluie - avec des changements quotidiens visibles à l'œil, les rivières saisonnières commençant à couler, et la savane devenant plus verte, tout le monde commença à oublier lentement les mois secs et les défis qui précèdent cette période d'abondance relative. Une planification similaire, à court terme, a permis l'acquisition de projets de production d'énergie dans de nombreux pays africains. La dépendance vis-à-vis d'immenses barrages hydroélectriques - dont les inconvénients sont immédiatement oubliés lorsque les précipitations sont abondantes - ne s'est pas atténuée, avec un déséquilibre du mix de production qui se poursuivra probablement au-delà de 2023. Si nous voulons progresser et nous éloigner des réactions instinctives face aux faibles niveaux d'eau de nos rivières et de nos lacs, qui entraînent plusieurs heures de délestage, les processus d'approvisionnement doivent être continus, délibérés et efficaces.

La question de savoir si les instruments de liquidité tels que la RLSF continueront à jouer un rôle dans ces achats devrait être reléguée au second plan - le rôle que chacune des parties prenantes (y compris l'ACA !) peut jouer pour soutenir les efforts de production d'énergie durable, associés à des investissements supplémentaires dans l'infrastructure de transmission et de distribution, devrait continuer (ou commencer) à être une véritable priorité.

Alors que l'ACA continue d'élargir son champ d'action en matière de souscription, l'adaptation de la RLSF pour combler les lacunes de financement de l'infrastructure de transmission pourrait être notre prochain grand défi. Assurer la disponibilité de lumières vives et d'une électricité durable pour répondre à la demande croissante dans des régions

L'ACA dans le secteur de l'énergie (suite)

comme l'Est de la Zambie - que la rivière Luangwa soit pleine ou à sec.



Obbie Banda
Souscripteur |
Coordonnateur par
intérim de la RLSF

Point d'information sur l'adhésion des nouveaux membres et des partenariats stratégiques

Par Kenneth Tanyi et Hellen Ooko



Adhésion de l'Angola au sein de l'ACA

En février 2023, l'ACA a accueilli en son sein la République de l'Angola, en sa qualité de vingt-et-unième membre et premier État membre africain lusophone, avec une souscription au capital de 25 millions d'USD. Grâce à cette réalisation importante, l'ACA compte désormais 21 États membres africains, un État membre non africain et 11 membres institutionnels.

L'ACA espère que d'autres pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) tels que le Cap Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique, São Tomé-et-Príncipe seront encouragés à rejoindre l'ACA grâce au financement du Programme de développement Compact lusophone de la Banque africaine de développement (BAD) pour les pays PALOP. L'ACA poursuit ses discussions avec ces pays identifiés comme éligibles au soutien financier de la BAD pour les aider à devenir membres de l'ACA.

Développement des partenariats stratégiques et coopération avec des institutions partenaires

En réponse aux besoins institutionnels croissants de l'ACA, des efforts considérables sont en cours pour renforcer la coopération institutionnelle avec des partenariats stratégiques afin d'accroître la visibilité et l'empreinte de l'ACA

en Afrique. En novembre 2022, le Gouvernement rwandais a organisé avec succès l'édition 2022 des Assemblées Annuelles de l'Union de Berne (UB), conjointement avec l'ACA et le Secrétariat de l'Union de Berne.

Avec une participation de plus de 84 institutions financières, l'ACA a accueilli le plus grand organisme mondial de l'industrie générale de l'assurance-crédit et investissement à l'exportation à Kigali sous le thème - le potentiel de l'Afrique pour un commerce intra-régional plus important et une intégration plus poussée dans les chaînes de valeur internationales ; la transition du secteur de l'énergie en Afrique ; et le rôle de la finance et de l'investissement internationaux dans le contexte de la viabilité de la dette. Les membres de l'Union de Berne ont élu de nouveaux responsables du bureau pour les deux prochaines années, dont la présidente, Maëlia Dufour de Bpifrance, et le vice-président, Benjamin Mugisha de l'ACA.

L'ACA a également participé à un événement conjoint parrainé par le Gouvernement nigérien, le Fonds africain de garantie (AGF), l'ACA, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) et le Fonds de Solidarité Africain (FSA).

Point d'information sur l'adhésion des nouveaux membres et des partenariats stratégiques (suite)

L'événement a eu lieu à Niamey, au Niger, les 21 et 22 novembre 2022.

L'objectif de l'initiative était pour l'ACA et ses partenaires de proposer des actions et des mesures politiques claires et solides visant à réduire les risques pour les MPME africaines afin de stimuler la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Perspectives

Conformément au nouvel objectif de la stratégie d'entreprise de l'ACA visant à rendre l'organisation transformationnelle, robuste et fiable, l'Agence entend parvenir à une plus grande visibilité sur le continent africain grâce à des engagements renouvelés avec les états membres potentiels. Elle entend aussi renforcer davantage les liens avec les partenaires financiers qui ont joué un rôle déterminant dans le financement des états membres nouveaux et existants par l'octroi de dons et de prêts concessionnels.

Ces partenariats stratégiques permettront à l'ACA d'accroître son accès commercial et son empreinte géographique sur le continent africain et au-delà. L'Agence entend également continuer de participer aux réunions de haut niveau et aux assemblées générales annuelles des principaux partenaires au développement dans le but de renforcer ses liens institutionnels, le développement des affaires, sa visibilité et la sensibilisation des partenaires stratégiques pour le développement de l'Afrique.



Hellen Ooko & Kenneth Tanyi

Département d'adhésion

MÊME
PASSION
MÊME
ENGAGEMENT
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE

Un événement grandeur nature s'annonce dans le monde de l'assurance du commerce et de l'investissement.



Évènements à venir



Assemblée Générale Annuelle de l'ACA

La 23^{ème} Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'ACA se tiendra du 5 au 7 juillet prochain, à Kigali au Rwanda. Cet événement comprendra une réunion plénière avec des événements parallèles. Elle débutera par le dévoilement de la nouvelle marque, suivie de la table ronde des investisseurs. Merci de cliquer [ici](#) pour consulter le programme provisoire.

La table ronde des investisseurs sera ensuite suivie d'une séance de travail exclusive, sur invitation uniquement, entre les gouvernements africains et des partenaires financiers clés de l'ACA à savoir des banques internationales, des banques commerciales africaines et des IFD et d'autres catégories d'investisseurs. La session permettra aux partenaires de mieux comprendre l'environnement économique et les perspectives d'investissement de chacun des pays africains représentés, et sera l'occasion pour les représentants des gouvernements de faire une présentation soulignant les défis, les opportunités et les projets stratégiques potentiels dans leur pays au cours des trois prochaines années.

Pour en savoir plus merci d'écrire à :
agm@ati-aca.org



Forum africain sur l'énergie

L'ACA sponsorise et participe en tant que conférencier au Forum africain de l'énergie (aef), une conférence et une exposition internationale sur l'investissement dans les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure et de l'industrie en Afrique. L'événement est prévu pour se tenir du 20 au 23 juin 2023 au Kenyatta International Convention Centre (KICC), à Nairobi, au Kenya.

Pour toute rencontre bilatérale avec la délégation, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante :
rlsf@ati-aca.org.

Cliquez-ici pour en savoir plus sur l'événement www.africa-energy-forum.com



Lancement Officiel de l'ACA au Sénégal

L'ACA, en collaboration avec le Ministère sénégalais des Finances et du Budget, organisera un événement de lancement de ses activités au Sénégal, suite à l'adhésion du Sénégal à l'ACA en 2021. L'ACA organisera également une série d'ateliers afin de sensibiliser le secteur privé et les agences gouvernementales concernées à la disponibilité de nos produits et services au Sénégal. L'atelier, qui a pour thème "Atténuer les risques liés au commerce et aux investissements en Afrique", sera l'occasion de discuter du rôle de l'ACA dans l'atténuation des risques liés au commerce et à l'investissement en Afrique. L'événement est provisoirement prévu du 1er au 3 août 2023.

Nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante pour en savoir plus : events@ati-aca.org



Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement

Une délégation de l'ACA, conduite par le Directeur Général, assistera aux assemblées annuelles du groupe de la BAD, qui se tiendront du 22 au 26 mai 2023 à Sharm el-Cheikh, en Égypte.

Pour toute rencontre bilatérale avec la délégation, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : events@ati-aca.org



SIEGE DE L'ACA AU KENYA

Kenya Re Towers, 5ème étage, Off
Ragati Road, Upperhill
Adresse postale: 10620, G.P.O.
00100, Nairobi, Kenya
Tél. (+254) 20 272 6999 / 271 9727
Portable. (+254) 722 205 007
Courriel. info@ati-aca.org

BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Lusaka, Zambie
Tél: (+260) 211 227 745
Portable: (+260) 978 778 545
Courriel: zambia@ati-aca.org

UGANDA

Kampala, Ouganda
Tél: (+256) 312/393 908 999
Portable: (+256) 776 966 900
Courriel: uganda@ati-aca.

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Côte d'Ivoire
Portable: (+225) 77 571 448
Courriel: cotedivoire@ati-aca.org

TANZANIE

Dar es Salaam, Tanzanie
Tél: (+255) 22 260 1913 / 1938
Portable: (+255) 782 390 531
Courriel: tanzania@ati-aca.org

BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Cotonou, Bénin
Tél: (+229) 623 352 52
Portable: (+229) 627 352 52 / 9150 191 9
Courriel: benin@ati-aca.org